



Rougroupement familiale en france

Par **gatta23**, le **19/10/2010 à 18:51**

Bonjour, rn moi je suis en Algerie,mon mari a déposé le dossier au niveau du service émmigration le 31.07.2010,après ils sont venu a la maison pour l'enquête le 21.09.2010.quels sont les étapes suivante pour recevoir mon visa et ca prend combien de temps ? merci

Par **chris_idv**, le **20/10/2010 à 13:11**

Bonjour,rnrnSi le logement répond aux normes d'habitabilité (logement décent et 10 à 12m² par personne minimum) le rapport d'enquête du 21/09 sera favorable et le regroupement familial sera vraisemblablement accordé.rnrnCordialement,

Par **Cleyo**, le **20/10/2010 à 19:22**

Bonjour, rnrnrnOui, mais les délais.... varient d'une préfecture à l'autre. Difficile sur un forum de vous répondre sur ce point. rnrnCleyo